

Le Chartrain



Journal d'informations municipales - juin 2011

Vie municipale En ville Enfance-Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

Retour sur images



... 12 mai

Inauguration de nouveaux logements sociaux, avenue Constant Mérel.



... 18 mai

Soirée jeux en famille au centre de loisirs.



Réception à l'occasion du 50^e anniversaire de l'usine PSA de Chartres.



... 20 mai

Sommaire...

Vie municipale

- (P2) Bâtiments publics
- (P2) Opération logements
- (P2) Cérémonie du 8 mai
- (P3) Sur les ondes
- (P3) Conseil de la vie sociale
- (P3) Diabète... Dépistage gratuit
- (P3) Plan alerte canicule

En ville

- (P4) Collège de Fontenay
- (P4) Vie éco
- (P8) Trois jours d'Espérance en fête

Inter-co

- (P5) Regard sur la métropole demain
- (P5) A l'eau... à La Conterrie

Côté Asso

- (P6) Comités de jumelages
- (P6) Champions !
- (P6) Le Photo-club chartrain

Culture

- (P7) Ateliers artistiques
- (P7) Spectacle de danse
- (P7) Randonnée contée

Enfance Jeunesse

- (P8) Les soirs d'été
- (P8) Lecture dans l'herbe

A lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition

Et on remet le son... dans les buissons !

Cette année c'est le samedi 18 juin que se déroulera le sixième concert en plein air. Pour cette édition 2011, le concert s'inscrit dans le cadre de la Fête de la Musique. La part belle a été faite aux groupes locaux émergents, une programmation fidèle à l'esprit originel de la manifestation.

L'évènement, organisé par la Mairie de Chartres de Bretagne, émane d'une collaboration entre le service jeunesse et le centre culturel Pôle Sud, dans le cadre du Projet Educatif Local. Cette manifestation est le fruit de l'engagement d'un groupe de jeunes Chartrains mobilisés aux côtés des animateurs jeunesse pour faire *Du son dans les buissons* un temps fort de l'animation de leur commune.

Soyez au rendez-vous sur la prairie de l'allée des Tennis dès 17h45. Pour la première fois, l'**Orchestre de Chartres** participe à l'évènement et ouvre le bal avec ses 44 musiciens de 9 à 66 ans et son répertoire qui oscille entre jazz, bandes originales de films, funk jusqu'à la musique du monde. Première participation également pour **La Tique** de la compagnie Boréale'S qui vous donne rendez-vous pour un cabaret de théâtre d'improvisation sur le thème de la musique... bien-sûr !



Changement d'univers musical ensuite avec **White Car Nation**. Le groupe offre au public une musique énergique et enragée issue de l'univers grunge du chanteur-guitariste Ao, des inspirations folk du bassiste Simon et de la frappe métal du batteur Luc.

La tête d'affiche 2011 est une « bombe festive » ! **La Fanfare en Pétard** est résolument énergique et délicatement dérangeante. Les six trublions de ce groupe créent un détonnant métissage de ragga ska hip dub. Les voilà sur scène pour un show électrique et atypique !

Les « aficionados » *Du son dans les buissons* retrouveront avec plaisir le **Big Band Circus** et ses clowneries déambulatoires. En marge des différents concerts, les spectateurs pourront également découvrir l'étonnant **Jo et ses jeux buissonniers** dans son atelier ouvert aux curieux. Si le soleil s'invite aussi sur la prairie des Tennis, *Du son dans les buissons* aura une fois de plus, gagné son pari de la musique par et pour tous !

Les deux groupes de musiques actuelles de l'école intercommunale de musique et de danse **Jean Wiener**, pionniers *Du son dans les buissons*, joueront ensuite leur répertoire éclectique de reprises pop/rock. Puis, un trio soudé, complice, qui vous transmettra son énergie pleine de fraîcheur, de cou-

leurs et de spontanéité foulera ensuite la scène *Du son dans les buissons*. Un chanteur et deux guitaristes choristes forment le groupe **Azur sur le Mur** qui présentera un répertoire de chansons swing...

Samedi 18 juin
Entrée gratuite à partir de 17h45. Buvette bio sans alcool
Restauration sur place.
Contact : Yann BERRANGER
Centre d'animation l'Igloo
Tél. 02 99 41 37 62 ou
igloo.chartres@wanadoo.fr

Clichés souvenirs des 5 premières éditions du Son dans les buissons.



N° 11.05 juin 2011

LE CHARTRAIN

Mairie, 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00

commune@ville-chartresdebretagne.fr



Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
Adjoint à la Communication : Alain Miclard
Rédaction : Gwenola Dry-de Certaines
Maquette : Fabienne Faujour
Imprimé sur papier recyclé

www.hautsdevilaine.com

Des bâtiments publics sous haute surveillance

Des milliers de Chartrains fréquentent plus ou moins régulièrement des bâtiments publics communaux tels que l'ensemble sportif, les écoles ou encore la mairie. Pour éviter que le moindre incident ne se transforme en tragédie, ces bâtiments font l'objet de contrôles réguliers via des commissions de sécurité.



■ Exercice d'évacuation à l'école de l'Auditoire.

Le 24 mars dernier, dans la cour de l'école de l'Auditoire au cœur de l'après-midi, une enseignante voit soudain une épaisse fumée s'échapper d'une des fenêtres du premier étage. Le processus se met alors en route : les alarmes sont déclenchées et près de 300 enfants et enseignants se dirigent dans le calme vers le terrain de sports loin des bâtiments. Pas d'inquiétude ! Il s'agissait en fait d'un exercice afin de vérifier la réactivité et les bons réflexes du personnel encadrant des enfants. Au-delà de ces exercices, les différents bâtiments sont contrôlés afin de vérifier les dispositifs permettant de réduire les risques d'incendie, d'éviter la propagation du feu et des fumées et de faciliter l'intervention des secours.

Tous ces bâtiments sont classés dans les ERP, établissements recevant du public. Ils doivent répondre à des règles précises fixées par le Code de la

construction et de l'habitation, et notamment celles liées à la sécurité des personnes. Les ERP sont classés suivant leur activité et leur capacité d'accueil en différentes catégories.

Ces établissements sont donc contrôlés par une commission de sécurité (voir composition ci-dessous). A Chartres de Bretagne, c'est la commission de sécurité de l'arrondissement de Rennes qui intervient à plusieurs étapes : - avant les travaux, lors de la demande du permis de construire, - à la fin des travaux avant que le maire ne délivre l'autorisation d'ouverture, et enfin, lorsque l'établissement est ouvert au public, sous une forme régulière ou inopinée, destinée à vérifier qu'il est toujours en conformité avec les normes de sécurité.

La périodicité des visites ainsi que les exigences de la commission sont différentes selon la catégorie de l'ERP. Après la visite du site, la commission se réunit, sous l'autorité du Préfet, à la

caserne St-Georges à Rennes et émet un avis. Ce dernier peut être favorable accompagné ou non de recommandations, ou bien défavorable. Il est soumis à la responsabilité de l'autorité territoriale, donc du maire. « En tant que conseiller à la sécurité, je travaille avec les services de la commune pour que toutes les mesures de sécurité soient respectées dans tout projet de construction ou de rénovation. Nous vérifions également que les exercices d'évacuation soient régulièrement réalisés et que la réglementation liée à la sécurité soit parfaitement appliquée », explique René THOMAS, Conseiller délégué à la sécurité.

Fonctionnement des alarmes ou des extincteurs, dégagement des issues de secours, identification des consignes de sécurité, éclairage du site, les membres de la commission vérifient attentivement chaque critère de sécurité et travaillent en étroite collaboration avec la commune.

Composition de la commission de sécurité

■ Un pompier, représentant du groupement Prévention du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) ■ Un représentant de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ■ Un représentant de la gendarmerie ■ Un élu de la commune, représentant le maire : René THOMAS, Conseiller délégué à la sécurité.

Opération logements Locatifs sociaux

La Société Coop Habitat Bretagne va déposer un permis de construire portant sur la construction de 38 logements collectifs sur les terrains situés à l'angle de la rue de la Poterie et de l'avenue du Général de Gaulle sur une surface totale de 3 439 m². Dans l'emprise foncière de cette opération, une surface de 1 729 m² est propriété communale ; un accord sur la cession de ces terrains à la Société Coop Habitat Bretagne est intervenu sur la base de 120 €/m² soit un montant total de 207 480 €.

M. Chaussavoine de Coop Habitat Bretagne et M. de L'Espinay du Cabinet Meigan, architecte de l'opération, ont présenté le projet aux riverains le 14 avril dernier puis aux élus chartrains lors du Conseil municipal du 18 avril : « Cet ensemble va structurer l'entrée du centre ville à partir de l'avenue du Général de Gaulle. Le projet porte sur trois bâtiments : un premier à l'angle de la rue de la Poterie et

de l'avenue de Gaulle et les deux autres orientés nord / sud et perpendiculaires à l'avenue de Gaulle. Le cheminement piétonnier public existant entre la rue du Languedoc et la rue de la Poterie sera réaménagé. Il est envisagé d'intégrer un parement de pierres de pays (schiste). Des plantations seront réalisées le long des bâtiments et du chemin piétonnier ».

Sur les 38 logements construits, 50% seront aidés dont 18 seront réalisés par Archipel Habitat et destinés au parc locatif social. Les autres logements seront ouverts à l'accession libre. En ce qui concerne la typologie des logements, les trois bâtiments abriteront 10 T2, 16 T3 et 12 T4. Pour compléter, 57 stationnements (25 en aérien et 32 en sous-sol) plus quelques places le long de l'Avenue du Général de Gaulle seront aménagés. Les travaux devraient commencer au printemps 2012 pour une livraison fin 2013-début 2014.



■ Projet d'implantation des futurs bâtiments.

■ Cérémonie du 8 mai



A l'occasion du 66^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, les Chartrains étaient rassemblés le dimanche 8 mai autour du monument aux morts pour un dépôt de gerbe. Au cours de la cérémonie, Lucien Briand, Marcel Catheline, Georges Pichaud et Joseph Prime (absent) se sont vus décerner le Diplôme d'honneur remis aux combattants de l'armée française 1939/1945.

La cérémonie a été suivie par l'inauguration de trois places dans le centre-ville. La place située entre l'église et le Centre Jean-Jaurès devient la Place de l'Armistice du 11 novembre 1918. Puis ont été dévoilées entre la rue de la Poterie et l'Esplanade des Droits de l'Homme, les plaques des Place du 8 mai 1945 et Place de la Liberté.

■ La plaque de la Place de la Liberté dévoilée le 8 mai dernier.



Etat CIVIL...

Naissances

- 9 avril
Elouen RAMAGE
5, rue Louis Lumière
- 11 avril
Briec DUCLOS
19, rue Louis Lumière
- 16 avril
Mathis CALONNEC
14 avenue du Général de Gaulle
- 16 avril
Abel JUNG
16, rue Louis Blériot
- 18 avril
Malo GALERNE
1, rue Etienne Lenoir
- 20 avril
Pauline DUTHEUIL
3, mail Galilée
- 6 mai
Calvyn GUESDON-BERTIN
9, rue Berthe Morisot
- 6 mai
Pauline HUON
16, rue Diderot

Agenda...

- Mercredi 15 juin de 14h à 17h30
Animation lecture
Allée des Tennis
Entrée libre et gratuite (voir page 8)
- Samedi 18 juin à 17h30
Fête de la musique
Concert « du son dans les buissons »
Terrain allée des Tennis
- Vendredi 24 juin à 18h30
Cérémonie du Mérite Sportif chartrain
Salle omnisports
Ensemble sportif Rémy Berranger
- Vendredi 24 juin à 20h
Concours de Pétanque
Ensemble sportif Rémy Berranger
- Samedi 25 juin à 9h00
Fête de l'école Multisports
Ensemble sportif Rémy Berranger
- Samedi 25 juin
Fête des écoles publiques
- Dimanche 26 juin
Fête de l'école Sainte-Marie
- Lundi 4 juillet à 18h30
Conseil Municipal
Salle du Conseil Municipal

Réunion publique Zac les portes de la Seiche

Présentation de l'avancement du dossier d'aménagement de la ZAC.

Mercredi
22 juin

À 18h30
Salle Victor Basch.

Sur les ondes...

Une tribune intergénérationnelle



Casques, micros et talk-show !

Cinq Chartrains du Conseil Municipal des Jeunes et du Conseil des Sages avaient rendez-vous avec les auditeurs de Radio Laser sur le 95.9, le mercredi 20 avril dernier.

L'animateur du grand talk-show de Radio Laser, en pays de Guichen, Morgan Bouchet recevait en ce mercredi d'avril une petite délégation chartraine. La veille, Léa, Laura et Ambroise, 15 ans, conseillers jeunes, avaient anticipé la rencontre : « J'ai un peu peur de bafouiller, de ne pas savoir quoi dire », s'inquiète Laura. Léa ajoute : « Et si j'ai un fou rire ? » Ambroise conseille alors de

se répartir les questions afin d'éviter tout flottement dans la prise de parole.

Forts de cette préparation, nos trois conseillers ont parfaitement assuré leur interview ! Très réactifs, confiants, clairs dans leurs propos, ils ont su expliquer leur rôle : « Après une candidature et une campagne électorale, nous avons été élus démocratiquement pour 3 ans. Nous proposons la réalisation de

mesures liées à l'environnement, la solidarité ou l'animation », souligne Ambroise à l'antenne. « Le CMJ m'apporte des connaissances liées à la citoyenneté, aux rôles et aux missions des villes. C'est une responsabilité d'être élu ! », complète Léa.

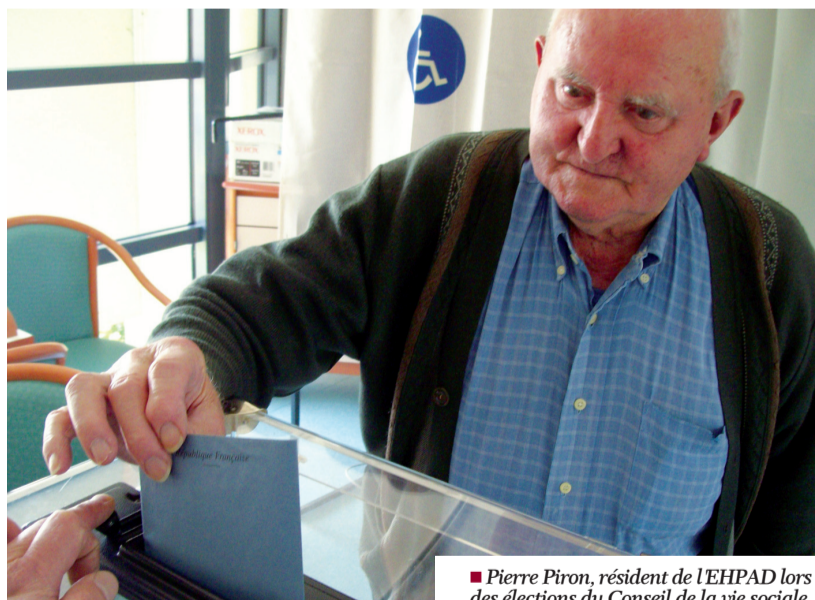
Morgan Bouchet, l'animateur, a ensuite passé le micro aux deux Gérard membres du Conseil des Sages de Chartres de Bretagne. Sans doute déjà « rodés » à ce genre d'exercice, les Sages ont détaillé avec beaucoup d'aisance le fonctionnement et les missions du Conseil chartrain. Ils ont ensuite insisté sur la mise en place de la zone 30 dans le centre ville de Chartres et sur la collecte des bouchons à visée humanitaire.

Sécurité routière et salubrité publique sont les principaux thèmes abordés en commun par les deux instances chartraines. Si les Sages soulignent que la complémentarité générationnelle est un atout dans leurs réflexions respectives, ils regrettent que les rencontres avec le CMJ ne soient pas plus régulières. Cette opération de communication radiophonique pour les conseillers sages et jeunes marque peut-être d'autres collaborations futures.



Conseil de la vie sociale Favoriser l'expression des usagers

Le 5 mai dernier, un nouveau Conseil de la vie sociale a été élu au sein de l'EHPAD de la Poterie (établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes). Il s'agit d'une instance consultative réglementaire (loi de 2 janvier 2002) composée de représentant des résidents, des familles et du personnel.



■ Pierre Piron, résident de l'EHPAD lors des élections du Conseil de la vie sociale.

Le Conseil de la vie sociale est un lieu d'échange et d'expression sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'établissement : « Il est également un lieu d'écoute très important, ayant notamment pour vocation de favoriser la participation des usagers », complète Fanny Coudray, Directrice de l'EHPAD. Le Conseil de la Vie Sociale donne son avis et fait des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement. Ces propositions concernent notamment

l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités, l'animation socio-culturelle et les services thérapeutiques. Elles peuvent également porter sur les projets de travaux et d'équipements, la nature et le prix des services rendus, l'affectation et l'entretien des locaux collectifs, l'entretien des locaux, les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture ainsi que les modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge.

Elus au Conseil de la vie sociale

- Collège représentant les résidents : René Rame, Lucienne Drouiniau, Anna Houizot, Monique Paugam
- Collège représentant les familles : Monique Laine, Ginette Kern, Gérard Dubois, Christophe Neyron
- Collège représentant le personnel : Nathalie Pichon, Anne Kerouasse.

Retour sur les 70 ans de l'Espérance

Les 28 et 29 mai, les festivités pour les 70 ans de l'Espérance ont été un véritable succès. Tous les participants ont pu ressentir cette fierté partagée d'avoir su faire grandir, dans un esprit d'unité renouvelé, le mouvement sportif communal.

Les résultats de nos jeunes sportifs, qu'il s'agisse de l'échelle départementale, régionale et même nationale, le démontrent encore aujourd'hui. 1941-2011, que de changements dans la commune, en termes d'équipements bien sûr, mais également sur le plan démographique.

Avec les municipalités successives, les responsables de l'Espérance ont su faire évoluer l'association, devenue fédération, pour répondre aux changements dus pour l'essentiel à l'évolution des modes de vie mais également parce que les règles administratives et sportives ont fortement changé.

Je veux les saluer et remercier chacun d'eux ainsi que le Président Bernard Quinton pour leur investissement personnel. L'engagement sportif, c'est pour tous une passion mais il s'agit aussi d'un choix exigeant qui se fait souvent au détriment d'une vie plus personnelle et donc moins exposée.

Lors de la mise en place du Projet Educatif Local par la municipalité au début des années 2000, le partenariat avec tous les acteurs de l'éducation ainsi qu'avec les responsables de l'Espérance a pris une nouvelle dimension. Au-delà des seules considérations

financières, tant pour le fonctionnement des activités que pour la mise à disposition des équipements sportifs, nous avons travaillé ensemble pour conforter la mission éducative de nos associations.

Marquer cet anniversaire donne nécessairement un nouveau souffle au mouvement associatif et sportif chartrain. Forts de nos équipements actuels et de ceux que nous programmerons avec la réalisation de l'éco quartier des portes de la Seiche, je ne doute pas un instant de la pérennité de notre fédération.

Au-delà de 2012, les projets de réformes des collectivités locales ne seront pas abandonnés. En effet, ils répondent à une politique nationale de réduction des dépenses publiques. La mutation des administrations locales peut alors nous contraindre à réviser nos interventions communales avec la montée en puissance de l'intercommunalité dans les grandes agglomérations. C'est un changement d'échelle qui, s'il est jugé inéluctable pour beaucoup, risque de nous faire perdre l'acquis des actions de proximité, propices à l'intégration des familles et des jeunes dans leurs espaces de vie.

Notre investissement local ne devra pas en pâtir. L'esprit de solidarité et d'amitié qui anime la fédération Espérance et que nous soutenons activement est une véritable richesse. Elle est indispensable pour donner une âme à nos lieux de vie comme l'est Chartres de Bretagne à sa modeste échelle.

■ Diabète... dépistage gratuit

En France, 3 millions de personnes sont diabétiques, soit 4,4% de la population. Le diabète correspond à une élévation anormale de la glycémie, définie par le taux de sucre dans le sang. Une glycémie à jeun supérieure ou égale à 1,26 g/litre dans le sang, évoque un diabète. Cette augmentation peut provoquer à plus ou moins long terme des lésions de différents organes, comme les yeux, les reins, les vaisseaux et les nerfs. Un dépistage de la maladie permet de limiter ces effets.

La commune de Chartres de Bretagne et le CCAS, en collaboration avec l'Association des Diabétiques DIABREN 35, proposent :

Un dépistage gratuit le samedi 2 juillet, de 9h30 à 12h sur la place de la Liberté (devant la mairie). Deux infirmières et cinq bénévoles seront présents au stand de dépistage.

Plan alerte canicule

Le Ministère de la Santé a déclenché le dispositif destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences d'une canicule. Les Maires ont la charge de recenser, à titre préventif (et facultatif) les personnes de plus de 65 ans ou handicapées (quel que soit l'âge).

Vous pouvez vous inscrire dans un répertoire ou bien réactualiser les informations déjà transmises (intervention à domicile, personne à

prévenir en cas d'urgence...) auprès de la direction de Solidarité. Les renseignements collectés resteront confidentiels et ne seront communiqués qu'au représentant de l'Etat dans le Département. En cas de risques exceptionnels les services sanitaires et sociaux pourront intervenir à votre domicile. Si vous souhaitez être visité par une personne de la commune accréditée, merci de prendre contact avec le CCAS.



Contact : Direction de Solidarité au Centre J. Jaurès 1, rue Mme de Janzé, Tél. 02 99 77 63 53

Expression de la majorité

Le logement social

Depuis plusieurs années la municipalité s'est engagée à répondre à la forte demande de logements locatifs sociaux sur la commune, tout en respectant les critères de mixité. Cette politique s'inscrit dans le programme local de l'habitat (PLH) de Rennes Métropole qui définit les principes, les objectifs chiffrés et qualitatifs, ainsi que les moyens dégagés par la collectivité pour mettre en œuvre sa politique de logements et répondre aux demandes des « actuels et futurs » habitants.

Répondre à la demande des nouveaux arrivants pour maintenir l'attractivité nécessaire de l'agglomération, garder un équilibre entre actifs et retraités, privilégier les constructions moins consommatrices d'espaces tout en favorisant les transports en commun et les services de proximité, fournir des logements pour tous les budgets et privilégier le maintien à domicile de la population vieillissante sont les principaux objectifs du PLH. Les enjeux sont économiques, sociaux, et environnementaux. Pour nous, la question de l'habitat est une PRIORITE.

Notre territoire attractif sur le plan économique connaît une forte pression démographique d'où l'importance des demandes de logements. A ce jour, 1 438 dossiers sont en attente de propositions sur notre commune, qui comprend actuellement 463 habitations à loyer modéré sur un total de 3 290.

J. ABIVEN, M. BABOUR, P. BONNIN, D. BONNIU, J.L. COUDRAY, M. COURTET, C. DEHOUX, MN. DELANOË, B. DELOFFRE, M. DESREZ, JY. DOMALAIN, R. GAUTIER, JF. GOALEC, D. JOALLAND, R. JOUET, M. LAVERGNE, E. LE MOINE, R. LHERMENIER, MM. LOUIS, A. MICLARD, JP. MUTSHE, N. NICOLLE, F. POULAIN, R. THOMAS, J. TRIBODET.

Dernièrement deux nouveaux bâtiments ont été inaugurés. La résidence « Armen » située dans un cadre agréable, avenue Constant Mérel, est composée de 18 appartements, la résidence « Les Jonquilles » rue Jules Robert, comprend 6 appartements et un pavillon réhabilité. Tous ces logements dont les dossiers ont été analysés par le CCAS ont été transmis aux « bailleurs », puis après examen en commission attribués selon des critères clairement définis.

D'autres opérations sont en cours de construction comme celle de la résidence du Trégor ou sont en cours de validation avec la future construction de la rue de la Marionnaise qui offrira 19 appartements et 6 cellules destinées à des professionnels (kiné, psychologue, ostéopathe ou vétérinaire)

A moyen et long terme, l'éco-quartier de la ZAC des Portes de la Seiche et les zones de renouvellement urbain intégreront une mixité sociale et fonctionnelle entre logements intermédiaires collectifs, maisons en bandes ou superposées.

Les objectifs de ces nouveaux quartiers répondent aux objectifs du « PLH » : favoriser les mixités et le vivre ensemble, s'orienter vers des habitats économiques et écologiques, diversifier les déplacements ; gérer la ville en éco-citoyens.

Expression de l'opposition

Avez-vous la fibre ?

Lors du dernier conseil municipal et dans un article du dernier chartrain, il a été question du réseau câblé et de la possibilité prochaine de recevoir un service triple play (téléphone, internet, télévision) grâce à la fibre optique. Cette proposition n'est pas sans soulever quelques questions.

Premièrement, pour les quelques 900 foyers câblés, recevoir la télévision via ce réseau aura désormais un coût mensuel. En effet, à partir du moment où l'on décide de mettre en place un réseau optique la réception de la TNT se fait via un prestataire et devient obligatoirement payante. La législation interdit à toute municipalité d'offrir gratuitement ce service à ses administrés. Finie la gratuité de la TNT!

Deuxièmement, la ville a déjà beaucoup investi dans ce réseau et son entretien, il apparaît donc indispensable qu'il soit utilisé au mieux et en offrant un service de qualité supérieure. Par contre, il est peut-être à regretter que seule une partie de notre territoire chartrain puisse

en bénéficier alors que la charge financière a été supportée par tous. Même si comme il en a été fait mention, le nouveau quartier sud et les zones de renouvellement urbain devraient profiter de l'extension probable du réseau. Bien sûr, les choix d'une municipalité en termes d'investissement suivent les priorités qu'elle s'est fixées et ne bénéficient pas toujours à tous ses habitants.

Troisièmement, on peut s'interroger sur la liberté de choix laissée à chaque habitant. Sera-t-il toujours possible dans ces secteurs d'utiliser une antenne collective ou individuelle ou de se fournir auprès des fournisseurs ADSL? Sera-t-il possible d'avoir un accès domestique au réseau fibre optique sans devoir obligatoirement payer un abonnement au prestataire choisi?

Mais après l'échec GER TV, ne serait-il pas urgent d'attendre?

C. CARET, L. COSTA-MAUDIEU, P. FOGLE, S. LE JEUNE.

Collège de Fontenay

La condition féminine mobilise les élèves

Quand les collégiens se penchent sur les problèmes de respect des femmes et d'inégalités entre les filles et les garçons, ils ont des choses à dire ! A travers un hors-série du journal du collège, des débats, une exposition, un quizz... Chacun a pu exprimer son opinion sur le sujet.



■ Stéphanie Conan, documentaliste accompagnée de journalistes en herbe du collège.

Les femmes votent pour la première fois en France en 1945... cette date, comme une cinquantaine d'autres, est placardée sur les murs des couloirs du Collège de Fontenay. On y trouve également des visages connus de femmes qui ont marqué l'histoire.

Cette exposition temporaire, s'inscrit dans le cadre du « Printemps de la jupe et du respect ». Cette opération aujourd'hui nationale, est initiée en 2007 par l'association Liberté

Couleurs pour promouvoir des relations de respect, d'égalité, de mixité, de solidarité et encourager les comportements citoyens et responsables entre les filles et les garçons. « Le printemps de la jupe et du respect » est l'aboutissement de réflexions de jeunes.

Au collège chartrain, sous l'impulsion de Stéphanie Conan et Alice Bailly, documentalistes, mais également de professeurs de français, d'EPS, d'histoire et de langues, toutes les tranches d'âge ont été sensibilisées. De nom-

breux projets autour des arts plastiques, de l'écriture, de la prise de parole ont été entrepris, durant tout le mois d'avril.

Les plumes du hors-série de mars du journal du collège balayent ce large sujet. Parmi les thèmes abordés, Maëlle s'est penchée sur le sexisme ordinaire lié aux modes vestimentaires. Salomé brosse l'histoire des femmes au travail et en politique. Félix a choisi de valoriser le métier de chef cuisinier... au féminin !

20 mai, le collège en fête !

■ Photos Jérôme Picault.



Cette manifestation imaginée, préparée, organisée et encadrée par l'Amicale des parents d'élèves du collège de Fontenay est devenue un événement incontournable de l'année scolaire du collège. Les élèves ont animé la soirée autour de démonstrations de gymnastique, Hip-Hop... Puis les groupes musicaux talentueux se sont succédés sur la scène.



Vie éco

Le 58



En reprenant l'ancienne pizzeria Chez Pépone, au 58 rue de la Poterie, Laëtitia et Nicolas Piton ont découvert par hasard l'ancienne enseigne de l'épicerie-café des années 30. Ils ont apporté leur touche de modernité sur ce bâtiment de briques rouges et l'ont baptisé : « Le 58 ». Loin d'être novices dans le monde de la restauration, ils ont quitté Chateaugiron pour cette opportunité sur Chartres : « Etant moi-même originaire de la commune, c'est un grand plaisir de travailler ici »,

souligne Laëtitia. Pizzas, viandes grillées ou burgers, le 58 propose une carte variée ainsi qu'une formule spéciale déjeuner.

■ Horaires : du mardi midi au samedi de 12h à 14h et le soir à partir de 19h. Le dimanche soir le 58 ouvre ses portes à 18h uniquement pour les pizzas à emporter. ■ Contact : 58, rue de la Poterie. Tél. 02 99 41 19 18.

Le refuge musical

Le 1^{er} avril dernier, en ouvrant pour la première fois les portes de son café-bar au 30 de la rue Antoine Chatel, Corinne Goupil concrétisait un rêve de longue date. Elle a pris seule les rênes du Refuge et souhaite lui donner une note plus musicale et festive : « Une fois par mois, je propose une soirée à thème avec un DJ ou un groupe », explique

Corinne. Années 80, karaoké, soirée fluo... L'imagination et la motivation de la jeune patronne sont intarissables.

Avec deux terrasses (côté rue et côté jardin) et une salle intérieure équipée, le refuge musical devient également le repaire des joueurs de tarot, de billard ou de fléchettes. Avis aux amateurs !

■ Horaires : lundi et mardi de 10h à 21h ; jeudi, vendredi et samedi de 10h à 1h et dimanche de 11h à 14h. Restauration le midi et lors des soirées à thèmes. ■ Contact : 30, rue Antoine Chatel. Tél. 02 99 22 41 45.



Infos en +

Mise à jour du guide municipal

Comme chaque année la ville réédite son guide d'informations municipales. Ce document regroupe également toute la vie associative de la commune. Si vous venez de créer une association faites vous connaître auprès du service communication avant le 20 juin afin d'être mentionné dans le guide.

Courriel : communication@ville-chartresdebretagne.fr
Tél. 02 99 77 41 05 / 02 99 77 41 06.

Handicap mental, l'Adapei à votre écoute

L'Association Adapei - Les papillons blancs d'Ille-et-Vilaine intervient sur le département. Elle a créé à ce jour 30 établissements et différents services qui accompagnent et accueillent plus de 2 000 personnes en situation de handicap mental. Un nouveau service Action familiale permet aux familles concernées par le handicap mental de s'informer, d'être soutenues, guidées et orientées dans leurs démarches. Ainsi, auprès des chargés de mission Action familiale, les familles peuvent échanger sur leurs problèmes et interrogations ou être orientées en fonction des besoins vers des structures telles que la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Contact : Corinne Donatelli
Chargée de mission Action Familiale
Tél. 06 01 02 70 92
c.donatelli@adapei35.asso.fr

Vacances tranquilles

Gendarmerie nationale et police municipale collaborent pour permettre aux Chartres de partir en vacances en toute sécurité. Ce service, mis en place du 1^{er} juillet au 5 septembre, propose la surveillance extérieure de votre domicile pendant la nuit.

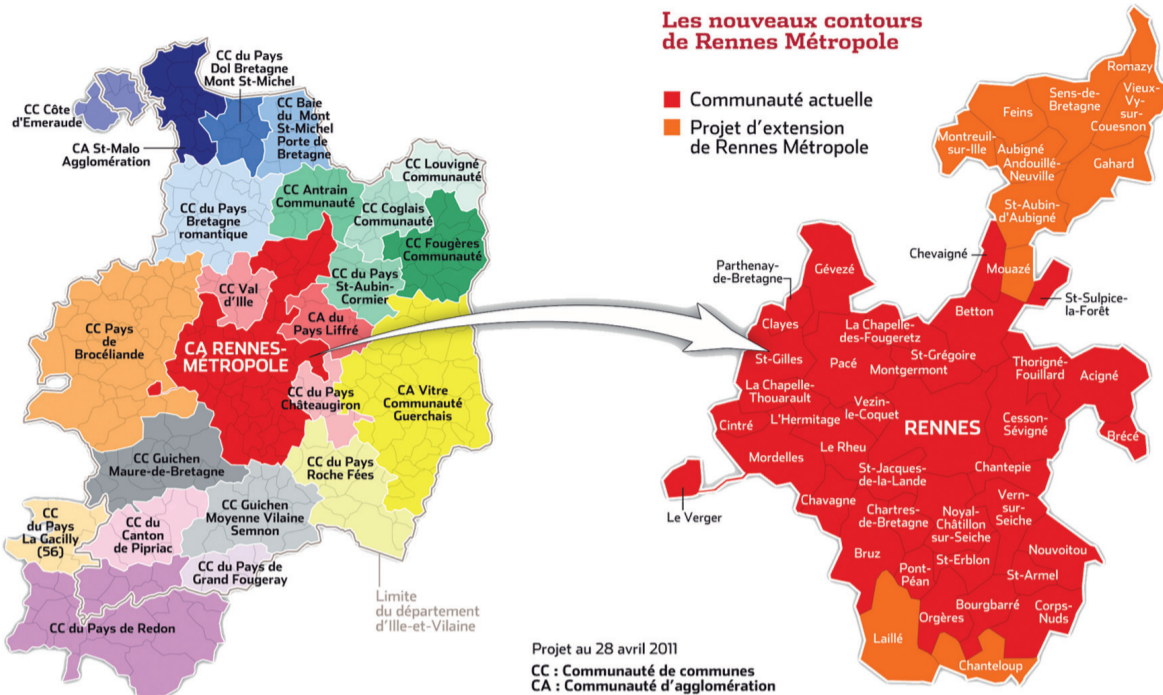
A partir du 20 juin, infos et inscriptions : Police Municipale à la Mairie au 02 99 77 13 00 ou Gendarmerie de Bruz, 8 avenue du Général de Gaulle au 02 99 52 61 06.

Don de sang

L'amicale des donneurs de sang bénévoles de Chartres de Bretagne, en étroite collaboration avec l'Établissement Français du Sang (EFS), organise les collectes. La prochaine aura lieu le vendredi 10 juin salle Viviane de l'espace Brocéliande (et non dans la salle Victor Basch en raison des travaux en mairie). Si vous avez entre 18 et 70 ans vous pouvez faire un don. Donner de son temps et de son sang peut sauver des vies !

Vendredi 10 juin

Regards sur...
La métropole de demain



à une capitale régionale, mais aussi le renforcement de toutes les intercommunalités du département.

Rejetant toute idée de faire du nombre ou de grossir à tout prix, les élus métropolitains souhaitent avant tout que les futurs découpages prennent en compte la réalité des territoires et des bassins de vie « *tout en renforçant la solidarité, notamment financière, et la vie démocratique* ».

Le texte met aussi en avant la volonté « *d'améliorer le fonctionnement démocratique de nos organes de coopération* » pour mettre en place une « *gouvernance ouverte et respectueuse des diversités de territoire et d'opinions* ».

Parce qu'ils espèrent « *un nouvel élan pour le territoire* », les maires de l'agglomération rennaise souhaitent que la réflexion lancée au plan départemental privilégie « *une vision prospective dépassant des intérêts de court terme* ». Et de conclure : « *Nous sommes disponibles pour accueillir, nous ouvrir et nous élargir, persuadés que l'on peut conjuguer pragmatisme et réalisme avec ambition et volontarisme* ».

Source Rennes Métropole

C'est une première dans l'histoire de l'agglomération rennaise : les 37 maires des communes qui la composent ont décidé, toutes tendances politiques confondues, de signer une déclaration commune intitulée « Pour le renforcement des intercommunalités en Ille-et-Vilaine ». Ce texte entend peser sur le débat local autour des projets de redécoupage de la carte intercommunale. Rappelons que la récente loi de réforme

des collectivités territoriales prévoit que de nouveaux périmètres des intercommunalités doivent être adoptés, sous l'autorité du préfet, à l'horizon de juin 2013. Quelle que soit, par ailleurs, leur opinion sur le texte législatif, les 37 maires de Rennes Métropole considèrent que c'est une opportunité à saisir pour réfléchir sans esprit partisan aux enjeux globaux du territoire et de ses habitants. « *L'Ille-et-Vilaine - comme l'ensemble de la Bretagne - a su antici-*

per et organiser une solidarité territoriale, poursuit le texte, et nous avons la conviction qu'une nouvelle étape est nécessaire ».

Ne pas grossir à tout prix

Les maires de Rennes Métropole, jugent « indispensables » à la fois l'élargissement de la communauté d'agglomération rennaise, notamment pour répondre aux défis qui s'imposent

A l'eau... A La Conterie...

Soirée de gala

Elles sont 27 jeunes filles entraînées par Béatrice Lepretre et Fanny Remaux, deux éducatrices sportives de la Piscine de La Conterie. Elles présentent le travail de toute une année lors d'un grand gala de natation synchronisée le vendredi 24 juin à 20h.

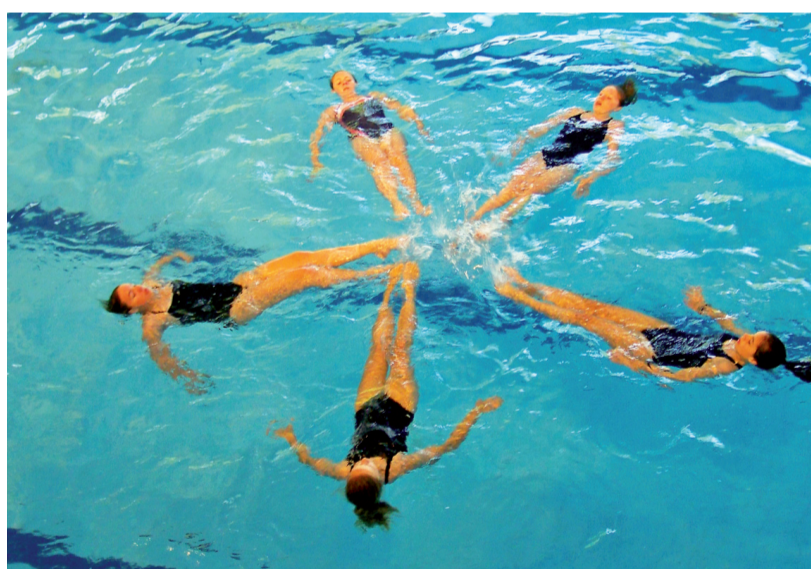
Entrée gratuite (jauge limitée à 250 personnes).

La piscine se refait une beauté

Si l'eau de la piscine intercommunale de La Conterie est traitée 24h/24, une vidange accompagnée d'un nettoyage complet des bassins, des filtres et des tuyaux est indispensable au moins deux fois dans l'année : « Cette mesure répond également à une obligation réglementaire des équipements aquatiques recevant du public », complète Nicolas Foll, directeur de la piscine. La structure sera donc fermée au public du 27 juin au 8 juillet inclus :

Inscriptions 2011-2012

- Pour les habitants du syndicat, cours enfants, adultes, aquagym, jardin d'enfant (de 4 à 6 ans) : à partir du 24 juin, du mardi au vendredi de 8h à 20h à l'accueil de la piscine.



« Cette période de l'année correspond toujours à une baisse de fréquentation notamment des cours, des scolaires et des associations », explique le directeur. Si deux jours sont nécessaires pour vider le bassin sportif de 700 m³ et le ludique de 600 m³, c'est aussi l'occasion de procéder aux travaux de maintenance qui ne pourraient être réalisés en présence du public : nettoyage des baies vitrées, changements de certains faux-plafonds et des projecteurs au dessus et dans les bassins, réfection des carrelages des bassins et des vestiaires, travaux sur la chaudière bois en vue du futur réseau de chaleur en sous-sol. Un grand nettoyage avant les fortes affluences de l'été.

Crocus... Un croco à l'eau

Bien utiliser sa carte à l'entrée, retirer ses chaussures, se laver avant d'entrer dans l'eau, ne pas courir... Désormais, un petit crocodile baptisé Crocus, guide les usagers à la piscine. Ce projet voit le jour grâce à l'aide de l'association Lire et Délire. A travers une exposition de Coralie Salaün, photographe professionnelle, Crocus est mis en scène dans différentes situations et accompagne surtout les jeunes baigneurs dans l'apprentissage des bonnes pratiques.



■ Contact : Piscine de La Conterie 2, rue Léo Lagrange - 35131 Chartres de Bretagne - Tél. 02 99 77 47 99.
Courriel : piscine.conterie@fr.oleane.com ■ + d'infos : sur www.piscineconterie.fr

Comités de jumelages

La musique chartraine part sur les routes

L'arrivée du printemps aurait-elle donné des ailes à nos musiciens chartrains ? En compagnie des associations de jumelages, ils ont emporté leurs instruments et leur bonne humeur à Saint-Anthème et à Hassmersheim pendant les vacances de Printemps.

Tous à la Fête des jonquilles

Créer des moments conviviaux autour de leur passion de la musique... tel est le crédo de l'Orchestre de Chartres de Bretagne. Pour renouer avec la tradition, un peu en sommeil, des voyages de l'Orchestre dans les villes jumelées, le président Olivier Rabeau a proposé aux musiciens de participer à la fête des jonquilles le 1er mai à Saint-Anthème : « Pour compléter l'animation de la fête, nous avons invité les

danseurs du Cercle Celtique de Chartres », précise-t-il. Ainsi, un car a transporté 22 musiciens, 23 danseurs, instruments et costumes du 29 avril au 3 mai en Auvergne.

Pendant cette fête les Chartrains ont joué et dansé en compagnie d'une chorale intergénérationnelle locale l'En Cad'Ance : « Ce fut un formidable moment d'échange musical », ajoute

Olivier. Le Cercle Celtique emmené par son président Michel Bidan, a organisé un fest-noz sur place qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes très enthousiastes et participatives. Suzanne Desrez, présidente de Chartres - Saint Anthème a rencontré les représentants locaux : « Ce voyage, avec son lot d'émotions et de partages, va sans doute donner une nouvelle impulsion au jumelage ».



■ Concert de l'Orchestre de l'École Jean Wiener dans l'Église d'Hochhausen.

Concerts à Hassmersheim

Le 27 avril dernier, 56 personnes dont 27 jeunes de moins de 18 ans s'embarquent pour quatre jours outre-Rhin. Ce voyage, initié par l'association de jumelage Chartres-Hassmersheim a permis d'y associer, par une convention, l'école intercommunale musique et danse Jean Wiener.

Dès septembre, en prévision de ce déplacement, une classe d'orchestre a été créée sous la direction d'Olivier Guignard, professeur à l'école Jean Wiener. L'ensemble est composé de musiciens âgés de 11 à 18 ans et la moitié d'entre eux apprend l'allemand (école élémentaire et collège).

Sur place, outre les moments d'échanges informels et les visites, deux

concerts ont été offerts aux habitants : « Grâce au travail réalisé toute l'année par les jeunes, la prestation était d'une grande qualité », souligne Gérard Bodennec, président de l'association de jumelage. Le concert dans l'église d'Hochhausen avec la chorale locale de Cantabilé fut un magnifique moment musical qui restera dans l'histoire du jumelage : « Notre souhait est bien de continuer les échanges avec les musiciens d'autres pays, c'est vraiment stimulant », complète Véronique Renard, directrice de l'école Jean Wiener. En attendant de nouvelles rencontres, les Chartrains pourront apprécier le travail de ce jeune orchestre prometteur lors de la prochaine fête des jumelages les 24 et 25 septembre prochains.



■ Orchestre, danses bretonnes et chorale auvergnate... cocktail d'une fête réussie.

Champions !

Espérance Football... L'équipe 1^{ère} en DSE

Six ans après son accession en DSR (Division Supérieure Régionale), l'Espérance de Chartres de Bretagne monte en DSE pour la première fois de son histoire.

A l'issue du match disputé contre Pontivy le dimanche 15 mai à l'ensemble sportif Rémy Berranger, la victoire des Chartrains leur permet d'assurer une première place dans cette poule C de DSR et donc la montée en Division Supérieure Elite (DSE).



Les gymnastes du collège "aux France"

Les 10 et 11 mai, deux équipes du collège de Fontenay représentaient la Bretagne aux championnats de France UNSS de gymnastique à Lanester. Ces équipes composées des gymnastes de la section sportive du collège s'entraînent quotidiennement grâce aux horaires aménagés mis en place par l'établissement. L'équipe Excellence 1 a obtenu une sixième place. A l'issue d'une très belle compétition, l'équipe Excellence 2 est montée sur le podium national avec une médaille d'argent.



Le photo-club chartrain dévoile les coulisses d'une création

A partir d'une proposition du centre culturel, les adhérents du photo-club chartrain ont travaillé pendant plusieurs semaines dans les coulisses du spectacle Que d'Espoir d'après Hanokh Levin, présenté au Pôle Sud les 27 et 28 janvier par la Compagnie Staccato. Une exposition photographique est née de cette expérience.

Faire de la photo de proximité, travailler en collaboration avec les acteurs locaux, multiplier les initiatives sur le territoire en prenant toujours du plaisir dans cette passion de la photographie : tels sont les objectifs du photo-club chartrain depuis 1987, date de la création de l'association. En adhérant au photo-club, les membres ont pour objectif d'apprendre, de découvrir et d'évoluer.



■ Christelle, du photo-club au travail avec les comédiens de Staccato.

Le suivi de la résidence de création de la compagnie Staccato du 13 au 27 janvier dernier fut un nouveau challenge que tous les adhérents ont souhaité relever : « Nous avons été formidablement bien accueillis par les membres de la troupe. Par une présence discrète mais constante, nous avons tenté de capter les différentes étapes de la construction du spectacle », explique Tifenn Cozic, présidente du photo-club.

Ainsi, des acteurs en répétition, au technicien lumière sur sa console, en passant par le décorateur perché sur son échelle, l'association offre une immersion dans le processus de création : « Nous souhaitons mettre en

lumière ce qui ne se voit pas lors du spectacle », complète la présidente. A l'issue de ce travail, l'association propose un livre photographique disponible en consultation au Pôle Sud et à la Médiathèque, ainsi qu'une exposition présentée dans le hall du centre culturel du 30 juin au 13 juillet.

En parallèle, comme chaque année, les photographes de l'association ont également travaillé tout au long de l'année sur un thème défini : « Dans la galerie le Carré d'Art, aux mêmes dates, nous présenterons un travail sur le thème du cinéma avec des images en triptyques noir et blanc », conclut Tifenn.

■ Exposition : dans le hall du Pôle Sud et dans la galerie le Carré d'Art, du 30 juin au 13 juillet 2011 ■ Contact : présidente Tifenn Cozic. Tél. 02 99 57 12 77 - Courriel : photoclubchartrain@yahoo.fr

à...
VOIR

Au Pôle Sud

■ **Les déjeuners sur scène...**
Lili Cros et Thierry Chazelle
Apportez votre sandwich,
le Pôle Sud vous offre le café.
Jeudi 16 juin à 12h30.

Au Carré d'Art

■ **Le temps d'un mouvement**
Travail des ateliers de pratique artistique ados avec le photographe Pascal Glais (voir ci-contre)
Du 7 au 25 juin vernissage le 9 juin

■ **Photo-club chartrain**
Expositions des photographies réalisées par les membres du photo-club.
Du 30 juin au 13 juillet
Vernissage ouvert à tous le 1^{er} juillet.

Les ateliers

■ **Soirée des ateliers...**
Exposition arts plastiques et poterie des ateliers enfants
Du 8 au 25 juin. Soirée des ateliers enfants avec représentation théâtrale le vendredi 17 juin.

A la Médiathèque

■ **Le Livre-échange**
Club de lecture pour adultes... Actualités littéraires, coups de cœur, échanges autour d'un auteur, d'un roman, d'une bande-dessinée.
Samedi 18 juin à 11h.
Infos au 02 99 77 13 22 ou
chartres.mediathèque@orange.fr

à...
CÔTÉ

A Pont-Péan

■ **Fête de la Musique**
A l'occasion de la fête de la musique, plusieurs groupes seront présents et animeront la soirée à partir de 19h45. Les animations auront lieu à la fois au parc de la mairie et au Tellé. Le groupe de carnaval antillais Fuzion'Al déambulera dans les rues et vous entrainera sur les rythmes ensoleillés des Antilles.
Vendredi 17 juin

Orgères

■ **Vide-grenier**
Organisé par le comité des fêtes.
Emplacement dès 6h avec pièce d'identité. 1 € le mètre.
Placement libre sans réservation.
Contact : 02 99 57 77 29.
Dimanche 12 juin, de 9h à 19h.

■ **Feux d'artifice et bal**
Organisé par le comité des fêtes
Contact : 02 99 57 77 29
Samedi 2 juillet

Ateliers artistiques
Le temps d'un mouvement

Dans le cadre des ateliers artistiques théâtre et arts plastiques du Pôle Sud, sur une proposition de la galerie photographique le Carré d'Art, une vingtaine d'ados a apprivoisé la technique du sténopé en compagnie de Pascal Glais, photographe.

Prenez une boîte fermée, abritant du papier photo, percée d'un minuscule trou laissant passer la lumière, patientez un temps de pause d'une dizaine de minutes... et vous obtenez un résultat toujours surprenant.

La déformation des perspectives, l'utilisation du noir et blanc, la part de l'aléatoire dans la prise de vue, sont autant d'éléments qui contribuent à donner une dimension irréaliste à l'image obtenue et qui ont séduit les ados des ateliers du Pôle Sud : « Ils se sont amusés à se déplacer, à entrer et sortir de l'image alors que d'autres restaient immobiles. Ils ont joué sur diffé-

rents décors naturels et des objets. Les images obtenues les ont plutôt surpris : certaines personnes apparaissent avec des contours très nets, d'autres étaient un peu comme des fantômes », explique Gwenaëlle Rébillard, intervenante arts plastiques. Cette expérience photographique est le point de départ de l'exposition restituée au Carré d'Art du 7 au 25 juin.

Quelques-uns des sténopés réalisés, dans leur version négative ou positive, seront présentés : « Au-delà de ce procédé, les jeunes ont également travaillé sur la notion de recadrage et sur les histoires évoquées par les images.



■ Le sténopé au cœur du projet annuel des ateliers théâtre et arts plastiques.

A partir des sténopés, les élèves vous proposent des productions plastiques sur le thème « Le temps d'un mouvement », complète Gwenaëlle. Lors du vernissage de l'exposition, le jeudi 9 juin, l'atelier théâtre présentera un travail réalisé à partir de cette expérience du sténopé. Les jeunes présentent un songe chorégraphique : « Il s'agit d'un travail lié au corps et à l'espace évoquant l'effet d'apparition et de dis-

parition, le mouvement, le ralenti, le blanc et le noir... », souligne Anne-Sophie Rochepeau, intervenante théâtre. Cette carte blanche donnée aux élèves des ateliers par le Carré d'Art promet un beau moment de découverte et de croisement artistique.

Le temps d'un mouvement
du 7 au 25 juin
Vernissage le 9 juin à 18h30.

17 juin à 18h30... La soirée des Ateliers

Hall du Pôle Sud Gratuit - Ouvert à tous

Elle est vivement attendue parce que toujours pleine de surprises et de belles rencontres, elle est longuement préparée, et parfois un peu redoutée... C'est la soirée de clôture de l'année des ateliers de pratiques artistiques des enfants et des ados ! Cette année, outre le travail présenté dans le cadre du sténopé (voir ci-dessus), les enfants de 6 à 15 ans en ateliers arts plastiques, proposent de

multiples créations. A travers du dessin, du volume, des maquettes et des films d'animation, c'est le travail de toute une année qui prend vie.

Côté théâtre, les groupes de théâtre de Maelenn Le Faucheur présentent également chacun un travail créatif. Les ados du mercredi présenteront une création décalée à partir de textes extraits des *Petites pauses poétiques*

de Sylvain Levey, de *La Dispute avec des mots aimables* de Karl Valentin et deux tableaux imaginés à partir d'un ticket de caisse et d'une recette de cuisine : *Les Courses* et *Cuisine chouette*. Ces courtes scènes invitent, au travers de situations cocasses, à explorer le quotidien par la loupe de l'absurde.

Par ailleurs, un groupe de quatre jeunes de 8 à 14 ans s'est lancé dans la création d'un spectacle. La pièce *Autrefois, aujourd'hui, demain* de Françoise du Chaxel, est un voyage dans le temps à

la fois contextuel et poétique, qui revient sur des événements marquants du 20^e siècle jusqu'en 2009, en interrogeant la notion de temps qui passe et des transformations qu'il opère ou n'opère pas.

Avec son groupe d'enfants de 8/10 ans, Anne-Sophie Rochepeau a travaillé autour des petites chroniques poétiques *Cent culottes et sans papiers* de Sylvain Levey. Ces vêtements qui révèlent ce que l'on est et se font ainsi le miroir de notre société.

■ **Spectacle de danse des élèves de l'école Jean Wiener, les 24 et 25 juin**



Une année sur deux, un grand spectacle réunissant tous les élèves danseurs de l'école intercommunale musique et danse Jean Wiener est présenté au public, clôturant ainsi deux années de travail. Ainsi, près de 100 danseurs contemporains de 5 ans à l'âge adulte et une quarantaine de danseurs hip-hop se retrouveront sur la scène du Pôle Sud les 24 et 25 juin à 20h30 pour un spectacle sur le thème Loin d'ici, un rêve, réel ? Irréel ? Avec des chorégraphies originales, en croisant parfois les disciplines, les élèves évolueront dans le monde des rêves et emmèneront le spectateur dans un univers décalé à la frontière du réel.

Un atelier a réuni le temps d'un après-midi la majorité des danseurs pour la confection des costumes.

Cette initiative d'Agnès Vénien-Chevalier a permis aux élèves d'être encore plus impliqués dans le spectacle. Un investissement et des efforts sans doute couronnés de succès les 24 et 25 juin.

Salle Jacques Brel du Pôle Sud.
Vendredi 24 et samedi 25 juin à 20h30. Ouvert à tous
Entrée gratuite.



■ **Randonnée contée**

La Médiathèque de Chartres, en coopération avec Claude Le Nézet de l'association Mémoire du Pays Chartrain, propose une balade contée le vendredi 24 juin à partir de 19h : « L'idée est de partir d'histoires existantes et d'y intégrer différents sites de Chartres. Pour cela nous serons guidés par Jean-Pierre Mathias, conteur professionnel », explique Paulette Connan, directrice de la Médiathèque. Le rendez-vous est donc donné à tous les amateurs à 19h, place de la Mairie. De l'Eglise, à la Ferme des Peupliers, en passant par la place de l'Auditoire et la chapelle du Vieux Bourg, embarquez dans un voyage imaginaire au cœur de la commune.

Vendredi 24 juin à partir de 19h.
Contact : Médiathèque
au 02 99 77 13 22. Tout public.
Prévoir pique-nique

Portes ouvertes

■ L'école Jean Wiener vous ouvre ses portes du 20 au 30 juin. Vous pourrez assister aux cours, rencontrer les professeurs, essayer les instruments...
+ d'infos au secrétariat au
02 99 41 35 18 ou
ecolejeanwiener@orange.fr



Trois jours d'Espérance en fête

A l'image de la cérémonie d'inauguration du fleurissement, le 27 mai dernier, l'esprit de la commune est à la fête et à... l'Espérance.

Artistes, élus, associations, enfants, parents, agents communaux, étaient rassemblés autour des 25 associations qui forment la fédération.

Olympiades, concerts, grand dîner de gala, fresque géante et lâcher de pigeons... Les 28 et 29 mai, la commune a vibré au rythme des animations et moments d'émotion qui ont célébré les 70 ans de l'Espérance.



■ Une chorégraphie originale a emporté les enfants sur les traces des 25 associations.



■ Melen Gibout et Claude Le Luherne, artistes plasticiens.



■ Bernard Quinton, président de la fédération.



Les olympiades



■ Près de 700 participants à la fresque humaine.



■ 2 colombes ont précédé les 261 pigeons voyageurs dans le ciel chartrain.



■ Bernard Quinton et Philippe Bonnin accueillent les 655 convives du repas des 70 ans, dans la salle des Tennis.

■ L'Orchestre et...

■ Le concert des présidents

Les soirs d'été C'est reparti !

Depuis 1996, ils sont entre 20 et 50, chaque soir, à se retrouver dans un espace communal pour faire du sport, des jeux, mais également pour discuter et se détendre. Ces moments informels proposés par la commune et encadrés par des animateurs diplômés sont proposés aux jeunes à partir de 13 ans.

Baby-foot, pétanque, sports collectifs, activités manuelles, jeux de société, soirées graph ou barbecues... Les soirs d'été proposés chaque été aux jeunes Chartrains par le Pôle Enfance-Jeunesse-Sport, se déroulent cette année à l'ensemble sportif Rémy Berranger entre 20h et minuit du 4 juillet au 26 août. « Notre objectif est de mettre à disposition, en accès libre, un lieu identifié et centralisé afin que les jeunes puissent se

retrouver, échanger entre pairs ou avec les animateurs, pratiquer des activités sportives ou autres, organiser des repas... », explique Richard Guéguen, directeur du pôle.

Ainsi, le foyer des sportifs, le terrain de foot stabilisé ou encore la salle omnisports serviront de terrains de jeux privilégiés (...). Des soirées thématiques seront également organisées en fonction des demandes émanant des jeunes eux-mêmes : « La formule concours de pétanque et barbecue est toujours très appréciée », souligne Yann Berranger, animateur. Par ailleurs, afin d'intégrer pleinement les jeunes à la vie de l'accueil, l'équipe d'animation leur propose de s'associer à la réflexion sur l'aménagement des salles ainsi qu'à la définition de certaines règles de fonctionnement... Rendez-vous le lundi 4 juillet !

■ Médiathèque : lecture dans l'herbe

La troisième édition de l'évènement chartrain autour de la lecture baptisé « Et si on se racontait des histoires » aura lieu le mercredi 15 juin au terrain allée des Tennis. Dans le cadre du développement de la lecture publique, Marie-Micheline Louis, conseillère déléguée à la lecture publique, l'équipe de La Médiathèque, et les bénévoles de Lire et Faire Lire ont souhaité continuer le projet récréatif et intergénérationnel autour du livre. L'objectif est de sortir le livre de son contexte habituel et donner la possibilité à tous de participer à cette fête.

Autour des histoires, de nombreuses animations ponctueront l'après-midi : démonstration d'agilité et d'appropriation de son corps pour les plus jeunes avec l'association chartraine Graines de Talent ; lecture en spectacles par l'association Lire et Délires et animations par le Big Band Circus.



Mercredi 15 juin à partir de 14h - Allée des Tennis. Pour les 3 à 10 ans. Entrée libre. Contact : Médiathèque. Tél. 02 99 77 13 22.